L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 26 FEVRIER 1893.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 188 Canal. Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

DEMANDES D'EMPLOI.

FAMILLE française sans enfans, marié âgé de 35 ans, la trente 28, demandé emploi pour la ménage ou mari comme forgeron maréchal ou pour soigner mulets dans une habitation, ville ou campagne. S'adresser à M. Lafon, 13 rue Dumaine. 25 fév—27

DEMANDE d'emploi—Un bon jardinier, homme de peya, parlant le français et anglais, désire trouver de l'emploi en ville ou à la campagne. Il pourra donner les meilleures recommandations. S'adresser au No 516 de la rue Moreles, entre Marigny et Champs Elysées. 17fév—10f

DEMANDES.

ON demande—Un jeune homme de 14 à 15 ans, pour travailler dans un magasin. S'adresser A. J. C. Miller, 93 rue Bourbon. 26 fév—1f

ON demande—Gardienne de 14e classe pour un jeune enfant. S'adresser 246 rue Foucher, entre St Charles et Prytanea. 21 fév—21 26

ON demande à acheter un cottage contenant environ 4 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du 2nd District. Adresser par écrit, à Jean Darribère, coin St-Philippe et Bourbon. 12 fév—1f

A LOUER.

A LOUER—A quelques lieue de l'Espinass de une dame offre deux chambres à fort bon marché. S'adresser au bureau de l'Abeille, lettre F. 26 fév—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Excellente occasion pour quelque un qui veut se mettre dans les affaire. Un stock de papier peint, avec installations 100 Chartres St. 25 fév—7f

A VENDRE Du bois de fris frais au Lamanie Rice Mill, 15 rue Conti. 21fév—7f

A VENDRE. Une magnifique résidence en bon état à trois étages avec tout le confort pour une grande famille, située 88 rue St-Philippe entre Bourbon et Dauphine. Très belle cour, jardin écurie et arbres fruitiers. Le gaz dans toute la maison. S'adresser sur les lieux. 14 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Second District.

A me formant le coin des rues Toulouse et Dauphine (lict borné par les dites rues et les rues St-Pierre et Bourbon : et à partir des parties les moins numérique 66 et 62 rue Bourgogne.)

Brice Dufour vs. Christian Jacob Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,931.—Division C. Vu un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans la Première Division de cette ville, le MERCREDI, 29 mars 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Cadiz, Chestnut, Plaquemines et Valence; terrain No 18 sur un plan annexé à l'acte dressé par feu C. Pollock, ancien notaire, le 28 juin 1836, et mesurant trente pieds de façade rue Chestnut, sur une profondeur de cent pieds, et contigu au terrain No 19.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
10fév—10 17 24 mars 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mlle Elizabeth McEvoy, légataire universelle de Mme M. A. Monsouan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,977.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain morceau de terre situé dans le Faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville faisant partie de l'ancienne habitation de David Olivier, dans l'Ilet numéro deux, borné par les rues Masant, Morreau, maintenant Charters, Bartholomé et le Chemin Public, maintenant North Peters, sur un plan de cette partie de dit faubourg, dressé par H. Boisdoré, voyer, le 20 mai 1832, et déposé au bureau de Octave de Armas, ex-notaire public ; la dite portion de terre a été divisée en dix lots, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, sur un plan dressé par C. Giroux et A. Costa, g. le 13 novembre 1850, et annexé à un acte passé par feu J. A. d. Bondous qui, ex-notaire public, le 30 décembre 1850. Les dits lots ayant les dimensions suivantes, à savoir : les lots numérotés 1, 2, 3 ayant chacun trente pieds de face à la rue Moreau, maintenant Charters, quatre-vingt-dix pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro 4, trente deux pieds de profondeur sur la ligne opposée, de la le dit lot s'ouvre à angle droit trente-quatre pieds à une seconde profondeur de cinquante huit pieds et trente pieds de large dans le fond.

Le lot numéro 4 ayant trente pieds au pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant Nort Peters, quatre-vingt douze pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro 3 et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro 5 ayant trente pieds au pouce et six lignes de face au Chemin Public, actuellement nous North Peters, quatre-vingt-dix huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit cent et un pieds quatre lignes de profondeur sur la ligne du divisant du lot numéro dix, et trente pieds de large dans le fond, et le lot numéro dix formant l'encoignure du Chemin Public, actuellement North Peters et la rue Masant, ayant trente pieds au pouce six lignes de face au Chemin Public, actuellement rue North Peters, cent et trois pieds quatre lignes de profondeur sur la ligne du divisant du lot numéro neuf, cent et trois pieds onze pouces de profondeur face à la rue Masant et trente pieds de large dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et dépendent.

Ensemble avec cent actions du fonds capital de la Banque des Citoyens, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de Dix huit cents dollars de la manière suivante, à savoir :

Le lot numéro un pour payer la réclamation du plaignant garantie par hypothèque sur la propriété de $144 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions de $16 chacun, à partir de chaque 1er décembre depuis 1881 jusqu'à 1889 inclusivement quand les dite appels sont devenus dûs.

Les lots Nos 2, 3 et 4 pour payer la réclamation du plaignant garantie par hypothèque sur la propriété de $108 sur chacun des dits lots avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions de $12 chaque sur chacun des dits lots à partir de chaque 1er décembre de 1881 à 1889 inclusivement lorsque les dits appels sont devenus dûs s'élevant à $324 avec intérêt sur les dits lots 2, 3 et 4.

Le lot No 5 pour payer la réclamation du plaignant de $-2 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions de $8 chacun à partir du 1er décembre 1881 à 1889 inclusivement quand les dits appels seront devenus dûs.

Les lots Nos 6, 7, 8 et 9 pour payer la réclamation du plaignant de $231 sur chacun des dits lots avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions sur chacun des dits lots à $26 chacun à partir de chaque 1er décembre de 1881 à 1889 inclusivement lorsque les dits appels sont devenus dûs s'élevant à $936 avec intérêt sur les dits lots 6, 7, 8 et 9.

Le lot No 10 pour payer la réclamation du plaignant de $324 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions de $36 chacun à partir du 1er décembre 1881 à 1889 inclusivement quand les dits appels seront devenus dûs.

Le lot No 6 pour payer la réclamation du plaignant de $576 ; sur les lots Nos 2, 3 et 4 la somme de $2,304 sur chacun de s'élevant à $1,296, sur le lot No 5 la somme de $288, sur les lots Nos 6, 7, 8 et 9 la somme de $936 sur chaque lot, s'élevant à $3,744 ; et sur le lot No 10 à somme de $1,296.

Les dites dettes hypothécaires devant être remises dans cette portion du stock hypothèque sur les dits lots, suivie à être demandée sous la charte et réglements de la Banque des Citoyens de la Louisiane, il l'acquéreur en outre assumera au sujet des dite lots toutes les obligations d'un notionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil.
17 fév—17 24—3 10 17 22 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.

John W. Price vs. Mme Margaret A. Duffel

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,960.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 mars 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 fév—23 mars 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Pierre Séduc vs. Wilson Davenport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,964—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par la lettre E, sur le vieux plan de West Bouligny, maintenant désigné par le numéro 80, sur le nouveau plan, bornée par les rues Tonti, Lyons, Bordeaux et le fleuve Mississippi, les dite lots mesurant ensemble quatre cents. Trois lots par les numéros six, sept et huit, avant un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1848 et déposé à l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front, une même façade sur le fleuve sur une profondeur de cent cinquante pieds, plus ou moins.

Les deux autres lots sont désignés par les Nos 9 et 10, suivant un plan fait par le même voyer, le 15 janvier 1848, déposé en l'étude de F. Hermann, ancien notaire, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front et même largeur et façade au fleuve sur cent soixante pieds de profondeur. Le lot No 10 forme le coin des rues Front et Jackson, tout un pied angle, ces ensemble avec toutes les accrétions et alluvions qui peuvent se former sur la rive du fleuve. Les lots ci-dessus ont acquis par deux Courrège par achat de Bernard Lavigne et Françoise Lefort, son épouse, par acte passé pardevant P. C. Cavillier, notaire, daté le 13 décembre 1868, enregistré dans le livre No 7 folio 315.

Les lots 6, 7 et 8 furent achetés par Jean Courrège par achat de Usher P. Bouncy par acte passé le 29 février 1868 et dûment enregistré dans le livre No 7 folio 117.

Et le tout des dites propriétés fut vendu par de dit Jean Courrège au défendeur ci-dessus, d'après un nous passé pardevant Ernest Commagère, notaire, le 20 septembre 1886. (Titre authentique dans le livre 120 folio 283.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Pierre Séduc vs. Wilson Davenport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,964—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet marqué par la lettre E, sur le vieux plan de West Bouligny, maintenant désigné par le numéro 80, sur le nouveau plan, bornés par les rues Tonti, Lyons, Bordeaux et le fleuve Mississippi, les dits lots mesurant ensemble quatre cents. Trois lots par les numéros six, sept et huit, avant un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1848 et déposé à l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front, une même façade sur le fleuve sur une profondeur de cent cinquante pieds, plus ou moins.

Les deux autres lots sont désignés par les Nos 9 et 10, suivant un plan fait par le même voyer, le 15 janvier 1848, déposé en l'étude de F. Hermann, ancien notaire, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front et même largeur et façade au fleuve sur cent soixante pieds de profondeur. Le lot No 10 forme le coin des rues Front et Jackson, tout un pied angle, ces ensemble avec toutes les accrétions et alluvions qui peuvent se former sur la rive du fleuve. Les lots 8 et 9 ont acquis par deux Courrège par achat de Bernard Lavigne et Françoise Lefort, son épouse, par acte passé pardevant P. C. Cavillier, notaire, daté le 13 décembre 1868, enregistré dans le livre No 7 folio 315.

Les lots 6, 7 et 8 furent achetés par Jean Courrège par achat de Usher P. Bouncy par acte passé le 29 février 1868 et dûment enregistré dans le livre No 7 folio 117.

Et le tout des dites propriétés fut vendu par de dit Jean Courrège au défendeur ci-dessus, d'après un nous passé pardevant Ernest Commagère, notaire, le 20 septembre 1886. (Titre authentique dans le livre 120 folio 283.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 22

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 FEVRIER—CLASSE No 147
Tirage de 4 heures P. M.

66 62 67 35 71 55 59 20 70 41 17 69 52

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont ensuite dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 25 février 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU
DAM. A. WILSON
Commissaires.

☞ Les plans donne tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les Nouvelles.

ATTRAIT SANS PRECEDENT

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

LA S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a ses franchise a été reconduite comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu régulièrement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et entier jouissance du public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le promptement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et extraordinaires de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en assurons également, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons à-bon-similé de nos signatures.

Nous soussignés Banques et Banquiers prétendent tous les lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

B. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 14 MARS 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000, ...	20,000
1 Lot de...	10,000, ...	10,000
1 Lot de...	5,000, ...	5,000
1 Lot de...	3,000, ...	3,000
3 Lots de...	1,000, ...	3,000
25 Lots de...	300, ...	7,500
100 Lots de...	200, ...	20,000
200 Lots de...	100	20,000
300 Lots de...	60, ...	18,000
300 Lots de...	40, ...	12,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit.....		10,000
100 Lots de... 60, ...		6,000
100 Lots de... 40, ...		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit.....		$19,980
999 Lots de $20, ...		19,980
3,434 Lots se montant à.....		$203,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers en leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ FRACTIONS.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées aux demandes à tous les agents de loterie après chaque tirage en nombre voulu, par Express sans frais ancun.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui a été adoptée à une décisive de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qui il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant assuré la garantie de quatre Sangnent Institutions de la Louisiane, pour l'argent de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et prendre en maintient pour avoir des BILLETS DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de leur argent.

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The Bee is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Instruments de Chimie et autres.

MICROSCOPE

Complet et en parfait état avec tous les accessoires qui s'y rattachent.

UNE PAIRE DE BALANCES,

Batteries électriques, thermomètres, limes, tubes, balance à prescription et d'autres instruments, etc.

LIVR S.

Encyclopédie Britannica, Encyclopédie annuelle, Encyclopédie Americana, Encyclopédie américaine, Chimiste américain, la Série "International Scientific" d'Appleton & Cie, éditeurs, et une longue liste d'ouvrages scientifiques, littéraires et autres de valeur, des montres en or et en argent et d'autres articles de joaillerie.

Succession de John Johnson.

No 37,455—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—JEUDI, 9 mars 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 février 1893, pour le compte de la dite succession :

Une vaste collection d'ouvrages et d'instruments de chimie, microscope, d'ouvrages scientifiques et littéraires, montres en or et en argent ; le tout accusé dans un inventaire enregistré à la Cour Civile de District.

Conditions—Comptant.

26 fév—26—mars 1 6 7 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix dans le Second District,

No 34 rue de Chartres, entre Douane et Bienville,

Magasin élégant en briques à trois étages, occupé par Adam J. Zang, Esq., loué à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois.

No 312 rue de Chartres, entre Quartier et Hôpital, une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 14, 16, 18 rue Trémé, entre Canal et Douane, une bâtisse à un étage et mansarde, divisée en trois corps de logis.

Succession de Mme E. Brandner.

No 37,691—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 8 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Common, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, date de 17 février 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Pauline, Quartier, Vieille Levée et Hôpital, désigné par le No 2 sur un plan de J. N de Pouilly, janvier 1846 et déposé en l'étude de P. Percy, ancien notaire, et mesure 23 pieds 10 pouces de façade rue de Chartres, sur 161 pieds 2 2/3 pouces de profondeur entre lignes parallèles ; et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks avec l'usage de deux allées, l'une 8 pieds de large ouvrant rue Hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 8 3/9 pouces, et le commun avec le terrain No 3 et autres, et l'autre allée, 11 pieds de large ouvrant rue du Quartier sur une profondeur de 159 pieds 8 3/9 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Ces améliorations consistent d'une maison de résidence en briques à deux étages à distance de la rue, portant le numéro municipal 312 de la rue de Chartres, avec galerie en bois sur partout, cuisine ayant 3 chambres grande cour, citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à lavoir, etc.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville, vulgairement connu sous le nom de Ile Burdin, formant le coin des rues Chartres, Douane Vieille Levée et Bienville, désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, janvier 1846, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 27 pieds 7 pouces et 11 lignes de façade rue de Chartres, sur une profondeur de 55 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles. Il y a sur le front de cette rue une allée de 5 pieds de façade rue de la Douane et aussi une cour de deux pieds 4 pouces de largeur ; arrêtée derrière le No 34, et 27 pieds 6 pouces 2 lignes de longueur à l'arrière du terrain No 4, et de 1 allée sondée. Les améliorations consistent en un magasin en briques à 3 étages No 34 de la rue de Chartres, occupé par Adam J. Zang et vendu sujet a un bail expirant le 30 sept. 1893, à $50 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Trémé, Canal, Franklin et Cleveland, et mesurant 100 pieds de front à la rue Trémé, sur 79 pieds 10 pouces 2 lignes de profond'ur, entre lignes parallèles et carré 12.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, occupé par Ernest Anselm Sarde, divisée en trois corps de logis chaque côté, ayant deux chambres et galerie dans le fond et deux cours latérales ; Ensemble avec une cuisine en bois à un étage, ayant deux chambres de chaque coté, lieux d'aisance, cuve, etc., connue sous les numéros municipaux 14, 16, et 18 rue Trémé

Conditions.—Une moitié en plus comptant et le reste à un an de crédit, portant intérêt payable de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêts par an à partir de l'adjudication, et toutes les autres conditions de vente ordinaires et sauf toutes les taxes de l'année 1893 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Actes de vente par devant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 8

Succession de Mme Elizabeth Bernard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 37,933.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Common, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, date de 17 février 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, toutes les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No 5, borné par les rues Kerlerec, St-Claude, Columbus et Mars s, désignés comme lots numéros 20 et 21 du dit Ilet et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces sur la dite rue Kerlerec, sur une profondeur de 124 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 105 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en une jolie résidence à un étage recouverte en ardoises, avec mansarde, grand corridor au centre, portes à deux battants, chambres à coucher, grande salle à manger, cuisine en bois à un étage adossée deux grandes chambres et quatre cabinets, une galerie ouvrant sur l'hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 8 3/9 pouces, et 11 pieds de large sur une profondeur de 159 pieds 8 3/9 pouces, et l'autre allée, 11 pieds de large ouvrant rue du Quartier sur une profondeur de 159 pieds 8 3/9 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Ces améliorations consistent d'une maison de résidence en briques à deux étages à distance de la rue, portant le numéro municipal 312 de la rue de Chartres, avec galerie en bois sur partout, cuisine ayant 3 chambres grande cour, citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à lavoir, etc.

Conditions—Un tiers en plus du prix de la vente comptant et le reste en deux ans de crédit, portant intérêt payable de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication, et toutes les autres conditions de vente ordinaires et sauf toutes les taxes de l'année 1893 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Actes de vente par devant R. Titche, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.

25fév—25—mars—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Célèbres Sources de Soufre, LA PROPRIETE

—ET LA—

TERRE ADJACENTE,

CONNUES COMME

LE TAYLOR TRACT,

Adjacent à Covington et aux Célèbres Sources d'Abita, renommées pour leur salubrité, Paroisse St-Tammany, Lue.

Seulement à une courte distance de cette ville par rail et par eau.

Succession de Adam Thomson

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 27 679.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 29 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, date de 3 février 1893, dans l'affaire de la succession d'Aristide Balestracci, Dossier No 27,827, il sera vendu à l'encan :

Un lot de meubles de ménage, etc., qui se trouvent sur les lieux.

Conditions—Comptant.

16fév—16 19 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Succession de Mary Stroscentery.

No 37,958—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—LUNDI, 27 février 1893, à 11 heures A. M., à la résidence No 98 rue du Bassin en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, date de 16 février 1893, dans l'affaire de la succession de Mary Stroscentery, Dossier No 37,958, il sera vendu à l'encan, savoir :

Un lot de meubles de maison, etc., qui se trouvent dans la dite résidence.

Conditions—Comptant.

17 fév—17 19 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée de Valeur DANS LE SECOND DISTRICT.

Le Joli Cottage à Double Corps de Logis,

Avec une Bâtisse à Deux Etages y Attenant dans le Fond.

Nos 377 et 379 rue Villeré, près Esplanade.

Succession de Elizabeth Richard, épouse de Jean Marie Sabalot.

No 37,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, le 1er mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Common, en vertu d'un ordre, à moi adressé, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 17 février 1893, dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No 174 : 175 borné par les rues Villeré, Esplanade, Quartier, Robertson et le Chemin de Ronde, mesurant, au plus américain, comme suit :

Le lot 3 0 6 mesure 14 pieds de face à la rue Quartier, 85 pieds sur la ligne le divisant du lot No 7, 86 pieds 10 pouces sur l'autre côté 29 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond ; le lot No 7 mesure 24 pieds de face à la rue Quartier sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Villeré, et aussi une allée en commun de 2 pieds 8 pouces 1 ligne à la tête des dits terrains dans toute sa longueur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage résidence bien bâti et confortable, à deux corps de logis avec une addition dans le fond à deux étages, connu par les numéros municipaux 277 et 279 rue Villeré, Bonne location, convenable et entouré par des résidences modernes de choix.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant M. V. Dejean, notaire. L'acquéreur devra payer comptant en sus du prix de l'adjudication les taxes de vente et exigibles cette année. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour tirer la vente.

11 fév—11 18 25—mars 4 11 18

Walter Scott vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,461—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes prétendant par Henry Salisbury, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, le compte présenté par Henry Salisbury, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, le compte présenté par lui a été approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 fév—19 22 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, améliorée, dans le deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finis, à deux étages, No. 18 rue des Ursulines entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Balestracci.

No. 37,827 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 29 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Common et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 25 février 1893 dans l'affaire de la succession de Aristide Balestracci (ou Balastracci). Dossier No. 37,827, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Chartres, Decatur et St Philippe, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face à la rue des Ursulines sur 47 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la nouvelle résidence en briques à deux étages non finie connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnées ci-dessus.

Le site est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, près